

Union indépendante des Parents d'Élèves de la Maternelle Raspail

Pourquoi un vote ?

Afin que nous, parents, choisissons le rythme scolaire de nos enfants à compter de la rentrée de septembre 2021.

Faut-il maintenir 4,5 jours d'école ou passer à 4 jours comme c'est déjà le cas dans toutes les communes du Val de Marne (excepté Vincennes) et les écoles privées de notre commune ?

Qu'est-ce que la semaine de 4 jours ?

- ✓ L'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi et donc le même temps scolaire réparti sur 4 jours.
- ✓ L'accueil des enfants possible de 7h30 à 18h30 tout au long de la semaine du lundi au vendredi comme actuellement.
- ✓ Le centre de loisirs le mercredi avec la possibilité d'inscrire son enfant à la demi-journée (matin ou après-midi) ou en journée complète.

Pourquoi sommes-nous favorables à la semaine de 4 jours ?

Des enfants moins fatigués et plus épanouis :

- ✓ Un moment dans la semaine pour profiter d'un vrai repos.
- ✓ Moins de fatigue favorise une meilleure concentration et donc un meilleur apprentissage.
- ✓ Une journée de centre de loisirs est moins fatigante qu'une demi-journée d'école.
- ✓ Plus de temps donné aux enfants pour profiter de leur famille.

Amplitude horaire journalière plus adaptée :

- ✓ Des journées mieux équilibrées entre le matin et l'après-midi.
- ✓ Une possibilité donnée aux enfants d'avoir plus de temps pour approfondir les apprentissages.
- ✓ Faciliter l'organisation d'ateliers l'après-midi et d'activités à l'extérieur.
- ✓ Pour les petites sections, des après-midis plus longues respectant leur temps de sommeil.

Possibilité d'avoir une journée de centre de loisirs plus riche :

- ✓ L'organisation d'activités et de journées thématiques.
- ✓ Bénéficier de sorties à l'extérieur sur une journée (piscine, pique-nique, parcs...).
- ✓ La mairie s'engage à ce qu'il n'y ait aucune évolution tarifaire:
 - la demi-journée au même tarif qu'actuellement.
 - la journée complète au même tarif que celui pratiqué durant les congés.

Un accès plus flexible aux activités extra-scolaires :

- ✓ L'accessibilité aux activités du mercredi matin, aujourd'hui réservées aux seuls enfants du privé donc un choix d'activités plus large.
- ✓ Des activités planifiées tout au long de la journée dans le respect du rythme de l'enfant pour leur éviter les activités du soir.

Comment le vote va-t-il se dérouler ?

Au vu des conditions sanitaires actuelles, le vote aura lieu exclusivement par correspondance du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre.

Le dépouillement sera fait le samedi 5 décembre et les résultats seront annoncés par la suite.

Chaque parent vote, votre avis compte.

N'hésitez à venir nous voir pour en discuter, échanger.
uipmraspail@gmail.com